



MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Cet écho vient clore une année 2022, marquée par de nombreuses réalisations et une volonté d'adapter sans cesse les services proposés à la population.

J'en veux pour preuve l'engagement des services communaux et des élus en faveur de la jeunesse, comme en témoigne l'animation de plus en plus vive des temps périscolaires et une hausse des moyens alloués, la création depuis 2 ans d'une semaine d'activité culturelle et sportive à la découverte du village, le renforcement des subventions aux associations scolaires et des parents d'élèves...

Le service technique, entièrement renouvelé cette année, agit quotidiennement à l'amélioration de votre cadre de vie en intervenant sur les réseaux, l'entretien des chemins, des voiries, des espaces verts... La polyvalence et la complémentarité du service a permis à la commune de réaliser de nombreux travaux en interne sur cette fin d'année.

Du côté des services proposés à la mairie, l'agence postale connaît une véritable hausse de la fréquentation ce qui conforte les élus dans leur volonté de la maintenir ouverte le plus possible. Le secrétariat est ouvert sur d'importantes plages horaires et vous accueille pour vos différentes interrogations ou démarches.

Je tenais en ce début d'année 2023, à insister sur la disponibilité et le professionnalisme des différents agents de la collectivité qui permettent de mettre en place le projet politique du conseil municipal et contribuent grandement à la qualité de

service proposé à la population.

Une population qui a fortement évolué ces dernières années, du fait de la pression démographique que connaît l'ensemble de la Haute-Savoie et une planification de notre urbanisme assez permissive. Désormais il nous faut combler notre déficit de structures collectives et en adapter certaines pour l'avenir.

Adapter nos structures scolaires et périscolaires tout d'abord. En l'espace de 5 ans, la commune a vécu 3 ouvertures de classes ce qui nécessitent à une réorganisation et investissement sans pour autant avoir de certitudes quant à la pérennité de ces ouvertures. En effet certaines classes pourraient être fermées d'ici la rentrée de septembre avec une baisse des effectifs globaux (maternelle et primaire) enregistrée depuis 3 ans. Malgré cette baisse d'effectif, il est constaté une hausse de fréquentation des services de garderie et de cantine, liée à l'évolution de la population et de son mode de vie. Aussi afin de répondre à cette nouvelle donne, le conseil municipal a validé la création d'un pôle périscolaire dans l'enceinte du bâtiment de l'école primaire actuel. Ce projet non-consommateur de foncier a pour but d'optimiser les nombreux espaces perdus du bâtiment et de dédier 80 m² aux accueils périscolaires et améliorer le confort de l'équipe enseignante.

Adapter notre cœur de village et le doter d'infrastructures adéquates pour renforcer les liens entre les habitants. C'est dans cet esprit qu'a été commandé en 2021 une étude intitulée « Cœur de Village »

déclinant ainsi plusieurs projets à réaliser afin d'offrir à Féternes un espace de vie qui lui fait tant défaut. Dans le cadre de ce programme il est prévu la construction d'une halle couverte, la réhabilitation et l'extension des bâtiments de football, la réhabilitation de la maison des sœurs et la réhabilitation pratique et énergétique de la salle des fêtes qui sera l'action enclenchée en 2023.

Concernant la sécurité routière, le conseil municipal prendra sa part en adaptant certains secteurs au trafic, aux conditions de visibilité et de dangerosité. Le projet le plus important du mandat sera le cheminement piétonnier entre la route de la Monnaie et le carrefour du Castellou qui comprendra en plus du cheminement un arrêt de bus sécurisé, la reprise des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs. Cependant ce dossier est l'affaire de tous, adaptons nos comportements sur les routes !

Plusieurs plans d'actions se poursuivront comme ceux relatifs à la gestion forestière, l'entretien des chemins ruraux, le goudronnage des points d'apports volontaires, le verger communal...

Vous l'aurez compris 2023, malgré le contexte économique sera pour Féternes une année d'investissement couplée avec un renforcement de la qualité des services proposée au quotidien.

**Bonne et heureuse année 2023
et à bientôt dans le village !**

Le Maire
Maxime JULLIARD

CITOYENNETÉ

Le 8 novembre plusieurs écoliers du cours élémentaire ont été reçus en mairie pour se voir remettre le drapeau tricolore confectionné pour l'école.

Cette initiative conjointe de la Mairie et de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) vise à intéresser les jeunes aux symboles de la République et favoriser le devoir de mémoire.

Les anciens maires Jean-Philippe Bened (1995-2008) et Alain Cappai (2014-2016) ont accompagné les élus lors de cette cérémonie. L'occasion de rappeler les 3 commémorations qui marquent la commune chaque année : le 20 février commémoré désormais tous les ans suite à une décision du conseil contre tous les 5 ans auparavant, le 8 mai et le 11 novembre.



MARCHÉ DE NOËL

Deuxième édition réussie du marché de Noël de Féternes. Cette année en plus des nombreux exposants à l'intérieur de la salle des fêtes, plusieurs animations étaient proposées à l'extérieur. Un repas sous chapiteau à midi avec au menu tartiflette et salade de fruits. L'ensemble des recettes du bar et du repas revient à l'association des donneurs de sang dans le cadre de la cause nationale qu'elle défend. La GYM s'est également mobilisée avec un panier garni dont il fallait donner le prix. Enfin sur le coup de 16 h, le père Noël a fait son apparition en calèche.



Le drapeau a été brandi fièrement par les enfants quelques jours plus tard lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Devant le monument aux morts, en marge du discours du ministre des Armées, le Maire s'est fendu d'un texte plus personnel et propre à Féternes en rappelant le déchirement des hameaux et familles Féterniantes qui ont vu 80 enfants du village mourir pour la France.

Deux dépôts de gerbe respectivement effectués par les anciens combattants et la municipalité sont venus attester de l'hommage du village à ses morts avant que les enfants des écoles entonnent la Marseillaise et le chant « un enfant de paix ».

Le verre de l'amitié pour la deuxième année consécutive a pu être servi en extérieur avant le repas qui s'est tenu cette année encore à la salle des fêtes. Un repas toujours réussi avec l'équipe de Jacques Jordil aux fourneaux et animé comme il se doit par les frères Besson.



Cérémonie du 11 novembre

19 février : commémoration des rafles de 1944, fleurissent des stèles dès 9 h avant la cérémonie à 11 h devant le monuments aux morts.

CHASSE AUX GALETS

Pour la troisième année consécutive vous avez pu découvrir le village à l'aide la chasse aux galets sous la forme d'un calendrier de l'aveut.

Merci à tous les participants pour vos différentes photos et retours positifs.

Merci à Géraldine Lacroix pour la décoration des différents galets.



TÉLÉTHON

Le 3 décembre, la mairie et les associations vous ont proposé des actions en faveur du Téléthon. Au stade vous avez pu participer à la tombola, déguster du vin chaud, de la soupe ou des paninis pendant que les enfants confectionnaient grâce à l'APE des décorations de Noël. A 13 h la GYM contre une petite participation financière, donnait rendez-vous aux amis de la promenade pour une découverte à pied de la commune. Sur le trajet plusieurs haltes pour découvrir les histoires des lieux traversés. Au Creux deux anciens Maire, Jean-Philippe Bened et Alain Cappai ont conté respectivement l'histoire de Victor Martin qui en 1943 fut l'un des premiers à dénoncer les camps de concentration ainsi que Claudine Echernier fondatrice de la congrégation des sœurs qui compte aujourd'hui 1 300 sœurs dans le monde dont 1 000 en Inde ! Ensuite Philippe Jordil a accueilli le groupe de marcheurs pour compter l'histoire de la vigne. Son père a replanter la vigne en 1953 et a permis à Féternes de maintenir son histoire viticole. Une passion désormais transmise de grand-père en père puis en fille ! Le vin de Féternes a un bel avenir ! Enfin Renée Boulard a ouvert les portes de la Chapelle de Châteaueux, ancienne église principale de Féternes avant la construction de celle du Chef-lieu en 1855. En somme une belle journée découverte de la commune au profit d'une cause nationale qu'est le téléthon !

Comme le dit le slogan du téléthon 2022, « Ne rien lâcher ! »

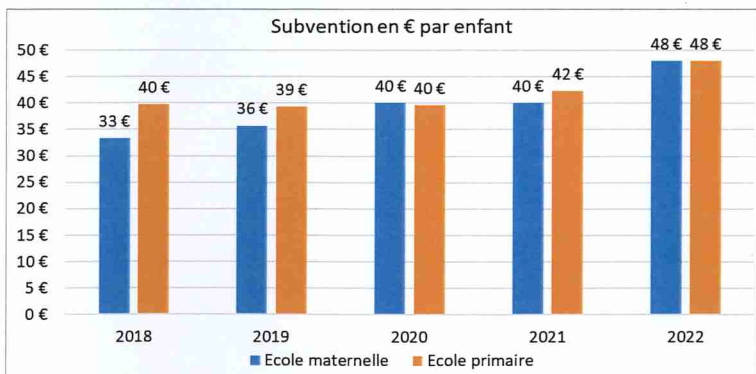
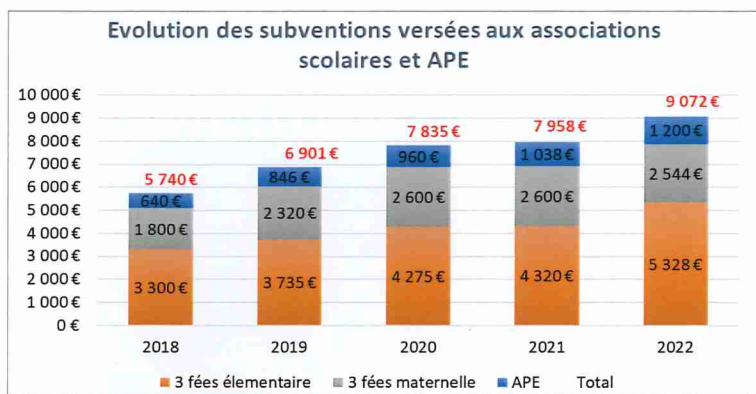
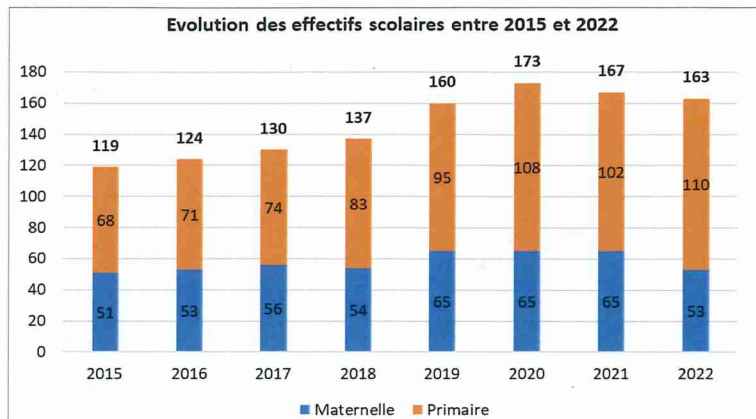
Bilan 1 035,40 € de récolté.



DES INVESTISSEMENTS POUR LA JEUNESSE

UNE HAUSSE IMPORTANTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCOLAIRES

Le conseil municipal a validé en novembre une hausse importante des subventions à destination des associations scolaires. En effet la subvention allouée aux activités scolaires et à la vie des écoles passera de 40 à 48€/enfant. L'occasion de faire un point sur l'évolution des effectifs et les moyens alloués aux écoles et à l'APE.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

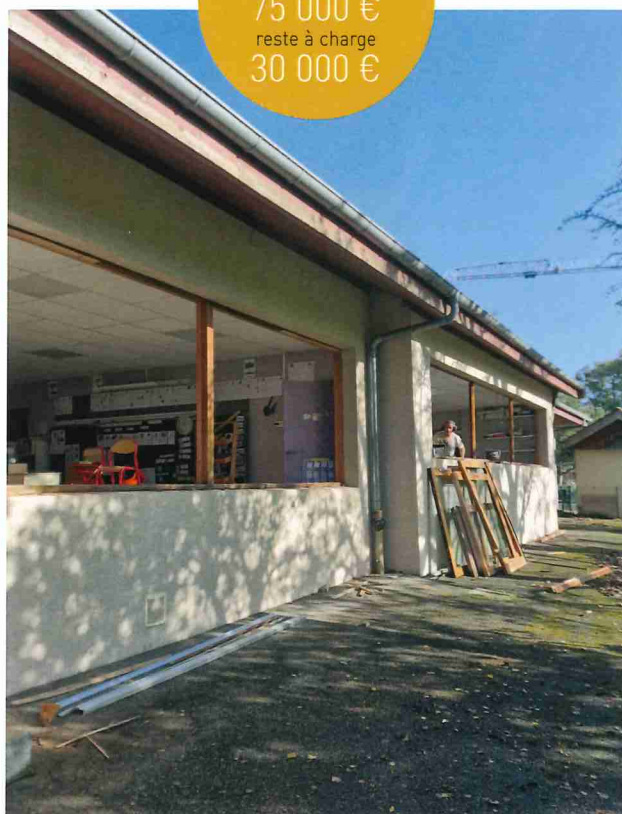
L'école maternelle construite en 1990 révélait d'importantes déperditions énergétiques.

Aussi pour remédier à cette situation, l'ensemble des huisseries en bois a été remplacé par du PVC. Le remplacement des 32 blocs lumineux dans l'ensemble du bâtiment ainsi que les spots d'éclairages des tableaux ont été remplacés par des LED.

Au final c'est 30 % de gain énergétique à la clé et un confort de travail renforcé pour les élèves, les enseignants et les intervenants municipaux.

Un investissement à hauteur de 75 000 € qui après déduction des subventions obtenues, laisse un reste à charge pour la commune de 30 000 €.

chiffres
investissement
75 000 €
reste à charge
30 000 €



LA CRÉATION D'UN PÔLE PÉRISCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2023

Depuis 2020, le conseil municipal a fait le choix de dynamiser les accueils périscolaires, en faisant de ces moments des temps ludiques et non plus uniquement de garderie. Aussi de nombreuses activités sans surcoût pour les usagers et la commune, ont pu être mises en place à destination des 20 enfants en moyenne en garderie le matin, 90 sur le temps de midi et 30 le soir.

Malheureusement nous ne disposons pas à ce jour de locaux adaptés pour cet accueil. Aussi c'est pour cette raison qu'une étude a été réalisée en 2022 afin de dégager dans

l'enceinte de l'école primaire actuelle 80 m² entièrement dédiés aux activités périscolaires en profitant des nombreux espaces perdus. Ce projet permettra également de créer du stockage et aménager la mezzanine actuelle pour la directrice et son équipe de façon à leur offrir un espace adapté pour le travail effectué en dehors des cours. Le coût des travaux s'élève à 136 000 €. Des aides financières ont été sollicitées sans que nous en connaissions pour l'heure le montant. Les travaux, sauf imprévu, devraient démarrer en juin, pour une livraison à la rentrée de septembre 2023.



LE SERVICE TECHNIQUE, ENGAGÉ ET MOTIVÉ POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN SUR CETTE FIN D'ANNÉE 2022

L'équipe du service technique composée d'Egon et Alexandre a réalisé de nombreux travaux ces derniers mois (Maintenance des véhicules, aménagements dans les bâtiments communaux : écoles, ancienne poste, mairie...). Grâce à leur polyvalence et complémentarité nous pouvons désormais faire davantage de travaux en interne.



DÉNEIGEMENT

22 km de voirie sont à déneiger et saler le cas échéant. Cela nécessite une certaine organisation que vous pouvez consulter en mairie en demandant le Plan de Viabilité Hivernale. Ce document approuvé par le conseil retrace les moyens mis en œuvre pour assurer les meilleures conditions de routes aux usagers.



L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES : UNE NÉCESSITÉ

Chez Grobel et Truffaz : le service a procédé au curage des réseaux d'eaux pluviales et notamment Chez Grobel où depuis des années que la terre et la végétation ont pris le pas sur le réseau pourtant existant, détériorant très rapidement les voies d'accès. L'accès à Chez Grobel et Chez Truffaz étant au programme de réhabilitation des chemins 2023, il était inconcevable de ne pas commencer dans ce secteur par remettre en état de marche le réseau existant. Ce secteur bien qu'inconstructible depuis le glissement de 2001, n'en demeure pas moins à préserver et entretenir aussi bien par respect pour les habitants de ces deux anciens hameaux rayés de la carte, que pour les nombreux promeneurs et agriculteurs qui apprécient les lieux.

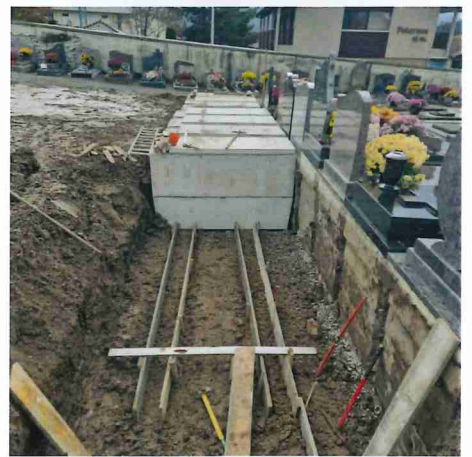


Divers travaux ont été réalisés concernant les eaux pluviales notamment Sur Les Crêts avec le remplacement d'une buse et la reprise du fossé, au Chef-lieu où un tronçon important de réseau a dû être changé suite à une rupture et enfin à Curninges où une buse a été reprise.



TRAVAUX AU CIMETIÈRE COMMUNAL

Le cimetière communal figure dans le plan pluriannuel des investissements 2020-2026. Cette année une première tranche de travaux a été réalisée grâce à l'entreprise de Pompes Funèbres Mercier, à savoir 32 exhumations pour permettre la création de 12 nouveaux caveaux. Ce fut également l'occasion de reprendre la maçonnerie de la croix des curés qui était fragilisée sur ses bases. Une phase d'engazonnement des carrés va débuter prochainement. En 2023, drainage et reprise des allées seront au programme. Le montant de l'investissement en 2022 se monte à 40 000 €.



RÉUNION PUBLIQUE ET MOMENT D'EXPRESSION

En plus des différents supports de communication papiers et informatiques, le conseil municipal a organisé le 18 novembre la 4^e réunion publique de l'année après les 3 premières dans les hameaux. En 2023, ce format sera reconduit à savoir au printemps réunion dans les hameaux et en fin d'année à la salle des fêtes, de façon à rendre compte de l'action municipale et prendre note de vos questions et remarques. Le diaporama de la séance est disponible sur le site internet de la commune.

